



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Il y a 10 ans, l'AREQ réclamait l'adoption d'une politique globale de soutien aux personnes proches aidantes

Québec, le 11 décembre 2018 – Depuis plusieurs années, l'AREQ est préoccupée par la situation des personnes proches aidantes. Déjà en 2009, nous réclamions l'adoption d'une politique globale de soutien aux personnes proches aidantes, laquelle devait, notamment, contenir une offre accrue de services de soutien psychologique et de répit à l'intention des personnes proches aidantes, un déploiement d'intervenants pivots et davantage de services à domicile.

Le gouvernement propose aujourd'hui une journée de réflexion sur la proche aidance. C'est bien, mais il faudra aller plus loin. En ce sens, l'AREQ est prête à collaborer activement avec le gouvernement pour mettre en place des actions concrètes et structurantes en soutien aux personnes proches aidantes.

« C'est bien de mettre en lumière les besoins des personnes proches aidantes, mais il faudra agir avec un financement adéquat et des mesures concrètes. Plusieurs de nos membres et leurs proches souffrent du manque de soutien dans le réseau de la santé. Dans bien des cas, lors des rendez-vous médicaux, on ne demande même pas à la personne aidante comment elle va », soutient Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Des soins à domicile pour épauler les proches aidants

Ainsi, l'AREQ revendique un plan de soutien spécifique aux personnes proches aidantes afin qu'elles puissent avoir accès aux services requis. Mais pour ce faire, le succès d'une politique pour les proches aidants est inhérent à un véritable virage vers les soins à domicile, au financement adéquat de ceux-ci et à une valorisation du personnel qualifié qui œuvre auprès des proches.

« L'austérité a fait mal dans les soins à domicile. La protectrice du citoyen faisait état récemment de l'impact des compressions budgétaires, alors que certaines personnes ont vécu une réduction de leurs services, pendant que d'autres attendent sur les listes. Cela affecte directement les proches aidants qui s'épuisent à la tâche en compensant ce que le réseau n'offre plus », ajoute Mme Lapointe.

L'AREQ représente ses membres proches aidants

Rappelons que dans un sondage commandé à la firme CROP et qui a été réalisé en mars 2013, l'AREQ avait interrogé plus de 1 000 membres sur la question des personnes proches aidantes. Ce sont 24 % d'entre eux qui ont déclaré agir à titre de proches aidants. Lorsqu'extrapolé sur l'ensemble de nos membres, cela représente environ 13 500 personnes. Elles consacrent en moyenne 9,4 heures par semaine à ce rôle. Les principales difficultés rencontrées sont le stress entraîné par cette situation, le manque de temps, les efforts physiques requis et les dépenses supplémentaires engendrées par ce soutien.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 58 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source :

Samuel Labrecque, conseiller en communication

Cell. : 418 802-1357 Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org